

SBM Offshore et Technip Energies signent un accord de partenariat pour former EkWiL, une joint-venture spécialisée dans l'éolien offshore flottant

14 Mars 2024

- Deux leaders mondiaux de l'éolien offshore flottant unissent leurs forces pour fournir de nouvelles solutions énergétiques.
- La combinaison de technologies éprouvées, d'un savoir-faire en ingénierie et d'une expertise reconnue en matière de livraison de projet renforcera la confiance dans le marché émergent de l'éolien offshore flottant

SBM Offshore et Technip Energies ont le plaisir d'annoncer la signature d'un protocole d'accord pour la création d'une joint-venture, EkWiL. Cette nouvelle société sera un *pure player* de l'éolien offshore flottant, capable de proposer une large gamme de solutions à ses clients.

EkWiL combinera l'expertise humaine, les capacités d'ingénierie et de livraison de projet, ainsi que les technologies complémentaires de Technip Energies et de SBM Offshore, afin de créer des solutions flottantes intégrées et des offres de livraison de projet de premier plan pour le marché de l'éolien offshore flottant. Ce positionnement unique renforcera la capacité d'exécution et la compétitivité des coûts de ces projets innovants.

Cette joint-venture à 50/50 fonctionnera comme une équipe totalement intégrée, rassemblant les connaissances, l'innovation et les compétences pour développer les deux technologies de pointe (Semi-submersible INO15 by T.EN™ et Tension Leg Platform Float4Wind®) couvrant un large spectre du marché de l'éolien offshore flottant, et les amener à un déploiement commercial.

• Bruno Chabas, Directeur général de SBM Offshore, a déclaré : « Notre objectif est de devenir une entreprise de premier plan reconnue en matière de développement d'infrastructures dans l'éolien offshore flottant. La collaboration est fondamentale pour positionner nos ambitions de manière durable tout en gérant le rythme de développement de l'infrastructure et les défis économiques de ces systèmes pionniers. Nous sommes heureux de partager notre expérience avec le bon partenaire, ce qui nous permettra d'élargir notre gamme de solutions et de renforcer notre engagement en faveur de la transition énergétique. »

• Arnaud Pieton, Directeur Général de Technip Energies, a déclaré : « L'union des forces et la collaboration sont nécessaires pour capter le potentiel du marché naissant de l'éolien offshore flottant. En exploitant les synergies de technologies complémentaires et l'expérience de la chaîne d'approvisionnement, EkWiL vise à accroître la prédictibilité pour répondre à la demande du marché et concrétiser notre ambition de fournir de nouvelles solutions énergétiques. »

Comme il est d'usage pour des transactions de ce type, les parties devront s'occuper d'un certain nombre de sujets pour mener à bien les transactions, notamment la conclusion satisfaisante de l'audit préalable, l'engagement avec les organes de représentation des salariés pour mener à bien les consultations pertinentes, et la mise en place de toutes les approbations réglementaires nécessaires.

Pour plus d'informations, veuillez contacter

SBM Offshore

Evelyn Tachau Brown
Group Communications & Change Director
Tel: +377 (0) 6 40 62 30 34
Email: evelyn.tachau-brown@sbmoffshore.com

Wouter Holties
Corporate Finance & Investor Relations Manager
Tel: +31 (0) 6 23 34 37 64
Email: wouter.holties@sbmoffshore.com

Technip Energies

Jason Hyonne
Press Relations & Social Media Manager
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: [Jason.Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@technipenergies.com)

Phil Lindsay
Vice-President Investor Relations
Tel: +44 20 7585 5051
Email: [Phillip.Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@technipenergies.com)



À propos de SBM Offshore

SBM Offshore conçoit, construit, installe et exploite des installations flottantes en mer pour l'industrie de l'énergie offshore. En tant que fournisseur de technologies de pointe, nous mettons notre expertise maritime au service d'une transition énergétique responsable en réduisant les émissions liées à la production de combustibles fossiles, tout en développant des solutions plus propres pour les sources d'énergie alternatives.

Plus de 7 400 membres de la SBM dans le monde s'engagent à partager leur expérience afin de fournir une énergie sûre, durable et abordable à partir des océans pour les générations à venir. Pour plus d'informations: www.sbmoffshore.com

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO2. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR»). Pour plus d'informations : www.ten.com

Règlement sur les abus de marché

Ce communiqué de presse peut contenir des informations privilégiées au sens de l'article 7(1) du règlement européen sur les abus de marché.

Disclaimer SBM Offshore

Certaines des déclarations contenues dans le présent communiqué qui ne sont pas des faits historiques sont des déclarations d'attentes futures et d'autres déclarations prospectives basées sur les opinions et les hypothèses actuelles de la direction et impliquent des risques connus et inconnus et des incertitudes qui pourraient entraîner des résultats réels, des performances ou des événements qui diffèrent matériellement de ceux contenus dans ces déclarations. Ces déclarations peuvent être identifiées par des mots tels que "s'attendre à", "devrait", "pourrait", "doit" et d'autres expressions similaires. Ces déclarations prospectives sont soumises à divers risques et incertitudes. Les principaux risques susceptibles d'affecter les activités futures de la SBM Offshore N.V. sont décrits dans la section " Gestion de l'impact, des risques et des opportunités " du rapport annuel 2023.

Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisent, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avèrent incorrectes, les résultats et performances réels des activités de la société peuvent varier de manière significative et négative par rapport aux déclarations prospectives décrites dans le présent communiqué. SBM Offshore n'a pas l'intention et n'assume aucune obligation de mettre à jour les informations sectorielles ou les déclarations prospectives présentées dans ce communiqué pour refléter de nouvelles informations, des événements ultérieurs ou autres.

Rien dans ce communiqué ne peut être considéré comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat de titres. Les sociétés dans lesquelles SBM Offshore N.V. détient directement et indirectement des investissements sont des entités juridiques distinctes. Dans le présent communiqué, les termes "SBM Offshore" et "SBM" sont parfois utilisés par commodité lorsqu'il est fait référence à SBM Offshore N.V. et à ses filiales en général. Ces expressions sont également utilisées lorsqu'il n'est pas utile d'identifier la ou les sociétés en question.

"SBM Offshore®", le logo SBM, "Fast4Ward®", "emissionZERO®" et "Float4Wind®" sont des marques déposées appartenant à SBM Offshore.

Disclaimer Technip Energies

Informations importantes pour les investisseurs et les détenteurs de titres

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, croyances ou attentes et projections actuelles de Technip Energies (la " Société") concernant les résultats futurs des opérations de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots "croire", "s'attendre à", "anticiper", "planifier", "avoir l'intention", "prévoir", "devrait", "pourrait", "peut", "estimer", "perspectives", et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances et hypothèses actuelles de l'entreprise concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur l'entreprise. Bien que la société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la société seront ceux que la société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la société et des attentes ou projections actuelles de la société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la société énoncés dans le rapport financier annuel 2022 déposé le 10 mars 2023 auprès de l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM) et de l'Autorité française des marchés financiers, qui comprend des discussions sur les risques et les incertitudes, ainsi que des informations sur les risques et les incertitudes.

Les déclarations prospectives comprennent une discussion des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la société et les marchés sur lesquels la société opère. Voir également la section 1.3 (Principal Risks and Uncertainties) du rapport semestriel 2023 de la Société déposé auprès de l'AFM et de l'AMF le 27 juillet 2023.

Les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.